CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »

Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT

Principes d'évaluation

- L'AFL1 s'évalue le jour de l'épreuve en croisant la difficulté de l'itinéraire choisi, la pertinence du choix de ce niveau de difficulté et l'efficacité du déplacement, par une épreuve de référence respectant le référentiel national du champ d'apprentissage.
- L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux. L'évaluation est finalisée le jour de l'épreuve.
- L'évaluation de l'AFL2 peut s'appuyer sur un carnet d'entraînement ou un outil de recueil de données.
- L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation.

Barème et notation

- L'AFL1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points).
- Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. . La répartition des 8 points est au choix des élèves (avec un minimum de 2 points pour chacun des AFL). Trois choix sont possibles : 4-4 / 6-2 / 2-6. La répartition choisie doit être annoncée par l'élève avant le début de l'épreuve, et ne peut plus être modifiée après le début de l'épreuve.

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 : choix de la difficulté de l'itinéraire, éventuellement choix d'une modalité de pratique individuelle ou collective.
- AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l'évaluation.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Repères d'évaluation de l'AFL1 « S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage
- L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de la lecture et de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité de l'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique) et se déroule dans le cadre d'une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler par sa conduite les compétences acquises (1) - L'épreuve présente des éléments variés d'incertitude (2), en milieu plus ou moins connu, qui nécessitent de mener le jour de l'évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix d'itinéraire. - Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique. - L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide (3) nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager et de réguler si nécessaire leur projet d'itinéraire. Lorsque des modalités collectives et individuelles d'épreuves sont proposées, l'élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L'évaluation tient compte des différences filles-garçons.

Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
Lire et analyser les caractéristiques des éléments du milieu pour choisir et conduire son itinéraire	Absence de lecture des caractéristiques du milieu, qui conduit à un manque de planification ou d'anticipation. Choix aléatoire sans prise en compte de ses ressources. Abandon ou dépassement important du temps imparti pour l'épreuve.	Lecture et analyse partielle des éléments du milieu. Choix d'un itinéraire peu approprié à ses ressources. Itinéraire conduit difficilement à son terme. Régulations nécessaires pour terminer l'épreuve dans les temps.	Lecture et analyse des éléments du milieu dans leur globalité. Choix et conduite d'un itinéraire approprié à ses ressources. Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti, sans modifier le niveau de difficulté initialement choisi.	Lecture et analyse prédictive du milieu et de ses éléments d'incertitude. Choix et conduite d'un itinéraire d'un niveau optimal au regard de ses ressources. Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti grâce à des ajustements opportuns en cours de déplacement face aux difficultés rencontrées.
	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (4) ↔	*Coefficient de difficulté de l'itinéraire* ↔	*Coefficient de difficulté de l'itinéraire* ↔	*Coefficient de difficulté de l'itinéraire* ↔

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Adapter son déplacement en fonction des caractéristiques du milieu et de son projet d'itinéraire	Milieu subi. Actions en réaction sans anticipation. Techniques mobilisées (placements, lignes d'appuis, direction, orientation et intensité des forces ou des déplacements) peu efficaces et non adaptées aux caractéristiques du milieu.	Réalisation du déplacement de manière séquentielle ou discontinue, par ajustements successifs. Différenciation insuffisante des techniques mobilisées pour répondre de manière appropriée aux exigences du milieu et au projet d'itinéraire.	Déplacement continu dans les zones de moyenne difficulté. Déplacement adapté aux principales caractéristiques et problèmes posés par le milieu, en fonction du projet d'itinéraire. Différenciation et enchainement des techniques mobilisées.	Déplacement fluide sur l'ensemble du parcours. Déplacement anticipé et adapté à la majorité des problèmes ou difficultés posés par le milieu, en lien avec le projet d'itinéraire. Différenciation et enchainement de techniques anticipées et ajustées aux variations du milieu.

(1) Un abandon ou un dépassement important de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est fixée doivent être considérés comme un indicateur d'un choix d'itinéraire inapproprié de l'élève (degré 1 du 1er élément 1 de l'AFL1)
(2) Lorsque l'épreuve se déroule dans un milieu connu (sauvetage en piscine par exemple), l'incertitude peut ne pas être liée à la découverte du milieu mais d'une autre nature, évènementielle par exemple (nombre de mannequins à récupérer, déclenchement de leur coulée, etc.)
(3) Par exemple, grimpe en tête ou en mouli-tête en escalade, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial, etc.
(4) Pour chacun des deux éléments de l'AFL1, les co-évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l'itinéraire réalisé par l'élève (par exemple cotation de la voie en escalade)

Repères d'évaluation de l'AFL2 « S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité. »

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Entrainement inadapté Répétition et répartition des efforts dans le temps insuffisantes ou aléatoires. L'élève agit sans apprécier la pertinence de ses choix ni analyser ses prestations, dans un cadre individuel ou collectif.	**Entrainement partiellement adapté** Gestion de l'effort (intensité, répétition et répartition) peu appropriée aux caractéristiques du milieu et au projet d'itinéraire. L'élève identifie quelques éléments repérables de sa prestation, individuelle ou collective, les effets de certains choix, sans en retirer d'éléments de régulation ou de progrès.	**Entrainement adapté** Gestion des efforts (intensité, répétition et répartition) appropriée par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement. L'élève analyse ses prestations et les effets de ses choix, dans un cadre individuel ou collectif. Il cible certains éléments de régulation ou de progrès à court terme et organise sa pratique en conséquence.	**Entrainement optimisé** Gestion appropriée et régulation permanente des efforts par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement. L'élève analyse régulièrement ses prestations et ses choix, individuels ou collectifs, et se fixe des objectifs concrets pour progresser à court et moyen terme.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Repères d'évaluation de l'AFL3 « Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité. »

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Approximation dans la mise en œuvre des consignes et des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique. L'élève est centré sur sa propre pratique.	Application des consignes et tenue des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique, mais la mise en œuvre peut manquer de réactivité ou d'assurance. L'élève adhère aux conditions d'organisation.	Maitrise des éléments et tenue efficace des rôles nécessaires à la sécurité individuelle et collective, dans des situations variées. L'élève coopère et s'implique dans les analyses et prises de décisions collectives.	Maitrise des éléments, des rôles et conditions nécessaires à la sécurité individuelle et collective. Aide aux apprentissages des autres élèves. L'élève apprécie et s'adapte aux ressources des partenaires dans les analyses et prises de décision collectives.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr